

343024-2026 - Gara

Belgio – Apparecchi respiratori – Fourniture d'appareils de ventilation en pression positive, d'accessoires et de masques

OJ S 95/2026 19/05/2026

Bando di gara o di concessione – regime ordinario - Avviso di rettifica

Forniture

1. Committente

1.1. Committente

Nome ufficiale: CHR Verviers

E-mail: charline.fraiture@chrverviers.be

Forma giuridica del committente: Impresa pubblica

Attività dell'amministrazione aggiudicatrice: Salute

2. Procedura

2.1. Procedura

Titolo: Fourniture d'appareils de ventilation en pression positive, d'accessoires et de masques

Descrizione: Fourniture d'appareils de ventilation en pression positive, d'accessoires et de masques

Identificativo della procedura: e446bfbe-6c63-44f0-8efa-ee0ba0ecbe2b

Identificativo interno: PPP0WN-590/6135/PO/CHRV2026/CPAP/091

Tipo di procedura: Aperta

La procedura è accelerata: no

2.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Classificazione principale (cpv): 44611200 Apparecchi respiratori

2.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Paese: Belgio

2.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Paese: Belgio

2.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Paese: Belgio

2.1.4. Informazioni generali

Base giuridica:

Direttiva 2014/24/UE

2.1.5. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Numero massimo di lotti per i quali un offerente può presentare offerte: 2

Condizioni contrattuali:

Numero massimo di lotti per i quali può essere aggiudicato un appalto a un offerente: 2

2.1.6. Motivi di esclusione

Fonti dei motivi di esclusione: Documento di gara

5. Lotto

5.1. Lotto: LOT-0001

Titolo: Appareils de ventilation en pression positive et accessoires

Descrizione: Appareils de ventilation en pression positive et accessoires

Identificativo interno: PO/CHRV2026/CPAP/091_1

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Classificazione principale (cpv): 44611200 Apparecchi respiratori

5.1.2. Luogo di esecuzione

Indirizzo postale: Rue Hauzeur de Simony, 20

Località: VERVIERS

Codice postale: 4800

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Paese: Belgio

Informazioni supplementari: CHR Verviers - Zone de livraison 1

5.1.3. Durata stimata

Durata: altro: Sconosciuto

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 3

Altre informazioni sul rinnovo: Le lot 1 comporte trois reconductions.

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Vanno indicati nomi e qualifiche professionali del personale incaricato dell'esecuzione dell'appalto: Indicazione non necessaria

Progetto di appalto non finanziato con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Fatturato annuo generale

Descrizione del criterio di selezione: La capacité financière et économique du soumissionnaire est établie par une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel général au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du soumissionnaire. Niveau(x) minimal(aux): Chaque chiffre d'affaires annuel général du soumissionnaire au cours des trois dernières années ne pourra être inférieur au 150% du montant total annuel de l'offre du soumissionnaire HTVA pour l'ensemble des lots pour lesquels il soumissionne. Le soumissionnaire remplira, à cette fin, les parties intitulées « chiffre d'affaires annuel général » de la section B du DUME.

Criterio: Referenze su forniture specifiche

Descrizione del criterio di selezione: La capacité technique et professionnelle du soumissionnaire est établie par une liste de ses principales fournitures similaires (conforme à l'objet du marché) effectuées au cours des trois dernières années pour des institutions hospitalières européennes, indiquant le montant, la date (préciser date de début et de fin) et le destinataire public ou privé. Niveau(x) minimal(aux): Les montants totaux annuels des principales fournitures effectuées pour des institutions hospitalières européennes devront atteindre au minimum 50% du montant annuel de l'offre pour l'ensemble des lots pour lesquels le soumissionnaire répond. Pour le calcul du délai de trois ans précités, la date à prendre en considération est celle de la date ultime du dépôt des offres. Le calcul se fait de date à date. Les références (destinataires) peuvent être identiques d'une année à l'autre.

Criterio: Iscrizione in un registro professionale pertinente

Descrizione del criterio di selezione: Enregistrement auprès de l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS) pour la distribution de dispositifs médicaux. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit être enregistré auprès de l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS) pour la distribution de dispositifs médicaux. Le pouvoir adjudicateur pourra vérifier cette information sur le site de l'AFMPS.

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: La Partie III du DUME a trait aux motifs d'exclusion. Les motifs d'exclusion repris aux sections A, B et C de cette partie sont repris, mutatis mutandis, aux articles 67 à 69 de la Loi du 17 juin 2016 et plus amplement détaillés aux articles 61 à 64 de l'AR du 18 avril 2017. Ces motifs d'exclusion sont repris ci-dessous. Le pouvoir adjudicateur vérifiera lui-même les éléments qu'il est à même de vérifier sur des bases de données auxquelles il a accès. Le soumissionnaire s'engage à fournir les autres documents dès que le pouvoir adjudicateur lui en fera la demande. 1) Section A : motifs liés à des condamnations pénales Ces motifs sont les suivants : • Participation à une organisation criminelle ; • Corruption ; • Fraude ; • Infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ; • Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ; • Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ; • Occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. Pour l'adjudicataire pressenti, l'absence de motifs d'exclusion à cet égard sera prouvée, à la demande du pouvoir adjudicateur, par la communication d'un extrait de casier judiciaire du soumissionnaire ainsi que des membres de l'organe administratif, de gestion ou de surveillance dudit soumissionnaire ou des membres qui détiennent un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein (art. 72, §2, 1° de l'AR du 18 avril 2017). 2) Section B : motifs liés au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale Le pouvoir adjudicateur vérifiera lui-même par voie électronique si le soumissionnaire est en règle avec ses obligations sociales et fiscales via l'application Digiflow/télémarc ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres Etats membres (art. 62, §2 de l'AR du 18 avril 2017). A la demande du pouvoir adjudicateur, le soumissionnaire employant du personnel relevant d'un autre Etat membre de l'Union européenne joint à son offre une attestation délivrée par l'autorité compétente étrangère certifiant qu'il est en règle à cette date avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi (art. 62, §3, al. 3 de l'AR du 18 avril 2017). Si le soumissionnaire relève d'un autre Etat membre de l'Union européenne, il fournira, à la demande du pouvoir adjudicateur, l'attestation de l'autorité compétente en matière fiscale qui justifie qu'il satisfait ses obligations fiscales (art. 63, §3, al. 2 de l'AR du 18 avril 2017). 3) Section C : motifs liés à l'insolvabilité, aux conflits d'intérêts ou à une faute professionnelle Ces motifs sont les suivants : • Le soumissionnaire a manqué à ses

obligations dans les domaines du droit environnemental, social et du travail (telles que visées à l'art. 7 de la Loi du 17 juin 2016) ; • Le soumissionnaire se trouve dans une situation de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales ; • Le soumissionnaire a commis une faute professionnelle qui remet en cause son intégrité ; • Le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence au sens de l'article 5, alinéa 2 de la Loi du 17 juin 2016 ; • Le soumissionnaire a connaissance d'un conflit d'intérêt, au sens de l'article 6 de la Loi du 17 juin 2016, créé par sa participation à la procédure de passation de marché auquel il ne pourrait être remédié par d'autres mesures moins intrusives ; • Le soumissionnaire a été conseillé par le pouvoir adjudicateur ou a été associé à la préparation de la procédure de passation du marché, visée à l'article 52 de la Loi du 17 juin 2016, et il n'est pas possible de remédier à la distorsion de la concurrence qui en résulte par d'autres mesures moins intrusives ; • Des défaillances importantes ou persistantes du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incomrait dans le cadre d'un marché public antérieur, d'un marché antérieur passé avec un adjudicateur ou d'une concession antérieure, et ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable ; • Le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, a caché ces informations ou n'est pas en mesure de présenter les documents justificatifs requis ; • Le soumissionnaire a entrepris d'influer indûment sur le processus décisionnel du pouvoir adjudicateur ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de lui donner un avantage indu lors de la procédure de passation, ou a fourni par négligence des informations trompeuses susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les décisions d'exclusion, de sélection ou d'attribution.

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Costo

Descrizione: Prix

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 65

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Qualité

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 15

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Qualité

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 15

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Qualité

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 5

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/590/WN/2026>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://www.publicprocurement.be>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Varianti: Non consentita

Descrizione della garanzia finanziaria: Cautionnement (5 % du montant initial du lot (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure; Le pouvoir adjudicateur fixe un cautionnement de 5 %. L'assiette du cautionnement correspond à la valeur annuelle du montant initial du marché (hors TVA). Le cautionnement doit être constitué dans les 30 jours de calendrier suivant le jour de la conclusion du marché par envoi recommandé. La preuve de la constitution du cautionnement doit être envoyée à l'adresse du pouvoir adjudicateur. Lorsque l'adjudicataire ne constitue pas le cautionnement dans les délais prévus, les dispositions prévues à l'article 29 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 pourront être appliquées. La demande de l'adjudicataire de procéder à la réception définitive tient lieu de demande de libération du cautionnement. Le cautionnement est libéré en une fois à la réception définitive du marché. Droit du pouvoir adjudicateur sur le cautionnement S'il y a lieu, le pouvoir adjudicateur prélève d'office sur le cautionnement les sommes qui lui reviennent, notamment en cas de défaut d'exécution de l'adjudicataire au sens de l'article 44 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013.)

Termine per il ricevimento delle offerte: 05/06/2026 10:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Durata durante la quale l'offerta deve rimanere valida: 180 Giorni

Informazioni sull'apertura pubblica delle offerte:

Data di apertura: 05/06/2026 10:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Luogo: CHR de Verviers, Service Achats, Route 191, Rue du Parc 29, 4800 Verviers

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Nessun accordo quadro

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione di mediazione: Tribunaux du ressort de la Cour d'appel de Liège, section Verviers

Organizzazione competente per i ricorsi: CONSEIL D'ETAT

Informazioni sui termini per il riesame: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : CONSEIL D'ETAT

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : CHR Verviers

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso:
CONSEIL D'ETAT

Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: CHR Verviers

5.1. Lotto: LOT-0002

Titolo: Masques et accessoires

Descrizione: Masques et accessoires

Identificativo interno: PO/CHRV2026/CPAP/091_2

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Classificazione principale (cpv): 44611200 Apparecchi respiratori

5.1.2. Luogo di esecuzione

Indirizzo postale: Rue Hauzeur de Simony, 20

Località: VERVIERS

Codice postale: 4800

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Paese: Belgio

Informazioni supplementari: CHR Verviers - Zone de livraison 1

5.1.3. Durata stimata

Durata: altro: Sconosciuto

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 3

Altre informazioni sul rinnovo: Le lot 2 comporte trois reconductions.

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Vanno indicati nomi e qualifiche professionali del personale incaricato dell'esecuzione dell'appalto: Indicazione non necessaria

Progetto di appalto non finanziato con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Fatturato annuo generale

Descrizione del criterio di selezione: La capacité financière et économique du soumissionnaire est établie par une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel général au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du soumissionnaire. Niveau(x) minimal(aux): Chaque chiffre d'affaires annuel général du soumissionnaire au cours des trois dernières années ne pourra être inférieur au 150% du montant total annuel de l'offre du soumissionnaire HTVA pour l'ensemble des lots pour lesquels il soumissionne. Le soumissionnaire remplira, à cette fin, les parties intitulées « chiffre d'affaires annuel général » de la section B du DUME.

Criterio: Referenze su forniture specifiche

Descrizione del criterio di selezione: La capacité technique et professionnelle du soumissionnaire est établie par une liste de ses principales fournitures similaires (conforme à l'objet du marché) effectuées au cours des trois dernières années pour des institutions

hospitalières européennes, indiquant le montant, la date (préciser date de début et de fin) et le destinataire public ou privé. Niveau(x) minimal(aux): Les montants totaux annuels des principales fournitures effectuées pour des institutions hospitalières européennes devront atteindre au minimum 50% du montant annuel de l'offre pour l'ensemble des lots pour lesquels le soumissionnaire répond. Pour le calcul du délai de trois ans précités, la date à prendre en considération est celle de la date ultime du dépôt des offres. Le calcul se fait de date à date. Les références (destinataires) peuvent être identiques d'une année à l'autre.

Criterio: Iscrizione in un registro professionale pertinente

Descrizione del criterio di selezione: Enregistrement auprès de l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS) pour la distribution de dispositifs médicaux. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire doit être enregistré auprès de l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS) pour la distribution de dispositifs médicaux. Le pouvoir adjudicateur pourra vérifier cette information sur le site de l'AFMPS.

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: La Partie III du DUME a trait aux motifs d'exclusion. Les motifs d'exclusion repris aux sections A, B et C de cette partie sont repris, mutatis mutandis, aux articles 67 à 69 de la Loi du 17 juin 2016 et plus amplement détaillés aux articles 61 à 64 de l'AR du 18 avril 2017. Ces motifs d'exclusion sont repris ci-dessous. Le pouvoir adjudicateur vérifiera lui-même les éléments qu'il est à même de vérifier sur des bases de données auxquelles il a accès. Le soumissionnaire s'engage à fournir les autres documents dès que le pouvoir adjudicateur lui en fera la demande. 1) Section A : motifs liés à des condamnations pénales Ces motifs sont les suivants : • Participation à une organisation criminelle ; • Corruption ; • Fraude ; • Infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ; • Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ; • Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ; • Occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. Pour l'adjudicataire pressenti, l'absence de motifs d'exclusion à cet égard sera prouvée, à la demande du pouvoir adjudicateur, par la communication d'un extrait de casier judiciaire du soumissionnaire ainsi que des membres de l'organe administratif, de gestion ou de surveillance dudit soumissionnaire ou des membres qui détiennent un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein (art. 72, §2, 1° de l'AR du 18 avril 2017). 2) Section B : motifs liés au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale Le pouvoir adjudicateur vérifiera lui-même par voie électronique si le soumissionnaire est en règle avec ses obligations sociales et fiscales via l'application Digiflow/télémarc ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres Etats membres (art. 62, §2 de l'AR du 18 avril 2017). A la demande du pouvoir adjudicateur, le soumissionnaire employant du personnel relevant d'un autre Etat membre de l'Union européenne joint à son offre une attestation délivrée par l'autorité compétente étrangère certifiant qu'il est en règle à cette date avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi (art. 62, §3, al. 3 de l'AR du 18 avril 2017). Si le soumissionnaire relève d'un autre Etat membre de l'Union européenne, il fournira, à la demande du pouvoir adjudicateur, l'attestation de l'autorité compétente en matière fiscale qui justifie qu'il satisfait ses obligations fiscales (art. 63, §3, al. 2 de l'AR du 18 avril 2017). 3) Section C : motifs liés à l'insolvabilité, aux conflits d'intérêts ou à une faute professionnelle Ces motifs sont les suivants : • Le soumissionnaire a manqué à ses obligations dans les domaines du droit environnemental, social et du travail (telles que visées à l'art. 7 de la Loi du 17 juin 2016) ; • Le soumissionnaire se trouve dans une situation de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou a fait l'aveu de sa

faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales ; • Le soumissionnaire a commis une faute professionnelle qui remet en cause son intégrité ; • Le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence au sens de l'article 5, alinéa 2 de la Loi du 17 juin 2016 ; • Le soumissionnaire a connaissance d'un conflit d'intérêt, au sens de l'article 6 de la Loi du 17 juin 2016, créé par sa participation à la procédure de passation de marché auquel il ne pourrait être remédié par d'autres mesures moins intrusives ; • Le soumissionnaire a été conseillé par le pouvoir adjudicateur ou a été associé à la préparation de la procédure de passation du marché, visée à l'article 52 de la Loi du 17 juin 2016, et il n'est pas possible de remédier à la distorsion de la concurrence qui en résulte par d'autres mesures moins intrusives ; • Des défaillances importantes ou persistantes du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombaient dans le cadre d'un marché public antérieur, d'un marché antérieur passé avec un adjudicateur ou d'une concession antérieure, et ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable ; • Le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, a caché ces informations ou n'est pas en mesure de présenter les documents justificatifs requis ; • Le soumissionnaire a entrepris d'influer indûment sur le processus décisionnel du pouvoir adjudicateur ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de lui donner un avantage indu lors de la procédure de passation, ou a fourni par négligence des informations trompeuses susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les décisions d'exclusion, de sélection ou d'attribution.

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Costo

Descrizione: Prix

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 70

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Qualité

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (punti, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 30

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/590/WN/2026>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://www.publicprocurement.be>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Varianti: Non consentita

Descrizione della garanzia finanziaria: Cautionnement (5 % du montant initial du lot (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure; Le pouvoir adjudicateur fixe un cautionnement de 5 %. L'assiette du cautionnement correspond à la valeur annuelle du montant initial du marché (hors TVA). Le cautionnement doit être constitué dans les 30 jours de calendrier suivant le jour de la

conclusion du marché par envoi recommandé. La preuve de la constitution du cautionnement doit être envoyée à l'adresse du pouvoir adjudicateur. Lorsque l'adjudicataire ne constitue pas le cautionnement dans les délais prévus, les dispositions prévues à l'article 29 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 pourront être appliquées. La demande de l'adjudicataire de procéder à la réception définitive tient lieu de demande de libération du cautionnement. Le cautionnement est libéré en une fois à la réception définitive du marché. Droit du pouvoir adjudicateur sur le cautionnement S'il y a lieu, le pouvoir adjudicateur prélève d'office sur le cautionnement les sommes qui lui reviennent, notamment en cas de défaut d'exécution de l'adjudicataire au sens de l'article 44 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013.)

Termine per il ricevimento delle offerte: 05/06/2026 10:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Durata durante la quale l'offerta deve rimanere valida: 180 Giorni

Informazioni sull'apertura pubblica delle offerte:

Data di apertura: 05/06/2026 10:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Luogo: CHR de Verviers, Service Achats, Route 191, Rue du Parc 29, 4800 Verviers

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Nessun accordo quadro

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione di mediazione: Tribunaux du ressort de la Cour d'appel de Liège, section Verviers

Organizzazione competente per i ricorsi: CONSEIL D'ETAT

Informazioni sui termini per il riesame: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : CONSEIL D'ETAT

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : CHR Verviers

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso: CONSEIL D'ETAT

Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: CHR Verviers

8. Organizzazioni

8.1. ORG-0001

Nome ufficiale: CHR Verviers

Numero di registrazione: BE0250.893.369

Indirizzo postale: Rue du Parc, 29

Località: VERVIERS

Codice postale: 4800

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Paese: Belgio

Referente: Charline Fraiture

E-mail: charline.fraiture@chrverviers.be

Telefono: +32 87219849

Indirizzo internet: <http://www.chrverviers.be/>

Ruoli di questa organizzazione:

Committente

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto

Organizzazione che riceve le domande di partecipazione

8.1. ORG-0002

Nome ufficiale: Tribunaux du ressort de la Cour d'appel de Liège, section Verviers

Numero di registrazione: BE 0308.357.753

Indirizzo postale: Rue du Tribunal 4

Località: Verviers

Codice postale: 4800

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Paese: Belgio

E-mail: civil.tpi.verviers@just.fgov.be

Telefono: +32 87323610

Indirizzo internet: <https://www.rechtbanken-tribunaux.be/fr/tribunal-de-première-instance-de-liège-division-verviers>

Ruoli di questa organizzazione:

Organizzazione di mediazione

8.1. ORG-0003

Nome ufficiale: CONSEIL D'ETAT

Numero di registrazione: BE 0931.814.266

Indirizzo postale: Rue de la Science 33

Località: Bruxelles

Codice postale: 1040

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Paese: Belgio

E-mail: info@conseildetat.be

Telefono: +32 22349611

Indirizzo internet: <http://conseildetat.be/?page=e-procedure&lang=fr>

Ruoli di questa organizzazione:

Organizzazione competente per i ricorsi

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso

8.1. ORG-0004

Nome ufficiale: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Numero di registrazione: BE 0475.480.736

Località: Antwerpen / Anvers

Codice postale: 2000

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

Paese: Belgio

E-mail: info@3p.eu

Telefono: +32 3 294 30 51

Ruoli di questa organizzazione:

Prestatore di servizi in materia di appalti

8.1. ORG-0005

Nome ufficiale: FPS Policy and Support

Numero di registrazione: BE 0671.516.647

Località: Brussels

Codice postale: 1000

Suddivisione del paese (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Paese: Belgio

E-mail: e.proc@publicprocurement.be

Telefono: +32 2 740 80 00

Ruoli di questa organizzazione:

TED eSender

10. Modifica

Versione dell'avviso precedente da modificare

:

d3f42763-b27e-4063-9f74-18c84b05c368-01

Motivo principale della modifica

:

Aggiornamento informazioni

Descrizione

:

PROCEDURE - La date limite d'introduction des offres a été adaptée au 05/06/26 (10.00).

10.1. Modifica

Identificativo della sezione: PROCEDURE

Identificativo della sezione: LOT-0001

Identificativo della sezione: LOT-0002

Informazioni sull'avviso

Identificativo/versione dell'avviso: 52be12c6-8a92-4b59-ad56-b9a45b29d3a6 - 01

Tipo di formulario: Gara

Tipo di avviso: Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Sottotipo di avviso: 16

Data di trasmissione dell'avviso: 15/05/2026 00:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Data di trasmissione da parte dell'eSender dell'avviso o bando: 15/05/2026 00:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Lingue in cui il presente avviso è ufficialmente disponibile: francese

Numero di pubblicazione dell'avviso: 343024-2026

Numero dell'edizione della GU S: 95/2026

Data di pubblicazione: 19/05/2026